



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Colloque GEMAPI

1^{er} et 3 décembre 2020

APPEL À PARTENAIRES GEMAPI

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS



Atelier n°3 – Le diagnostic, une plus value pour le territoire

3 décembre 2020

APPEL À PARTENAIRES

GEMAPI

— ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES —
POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le diagnostic, une plus-value pour le territoire

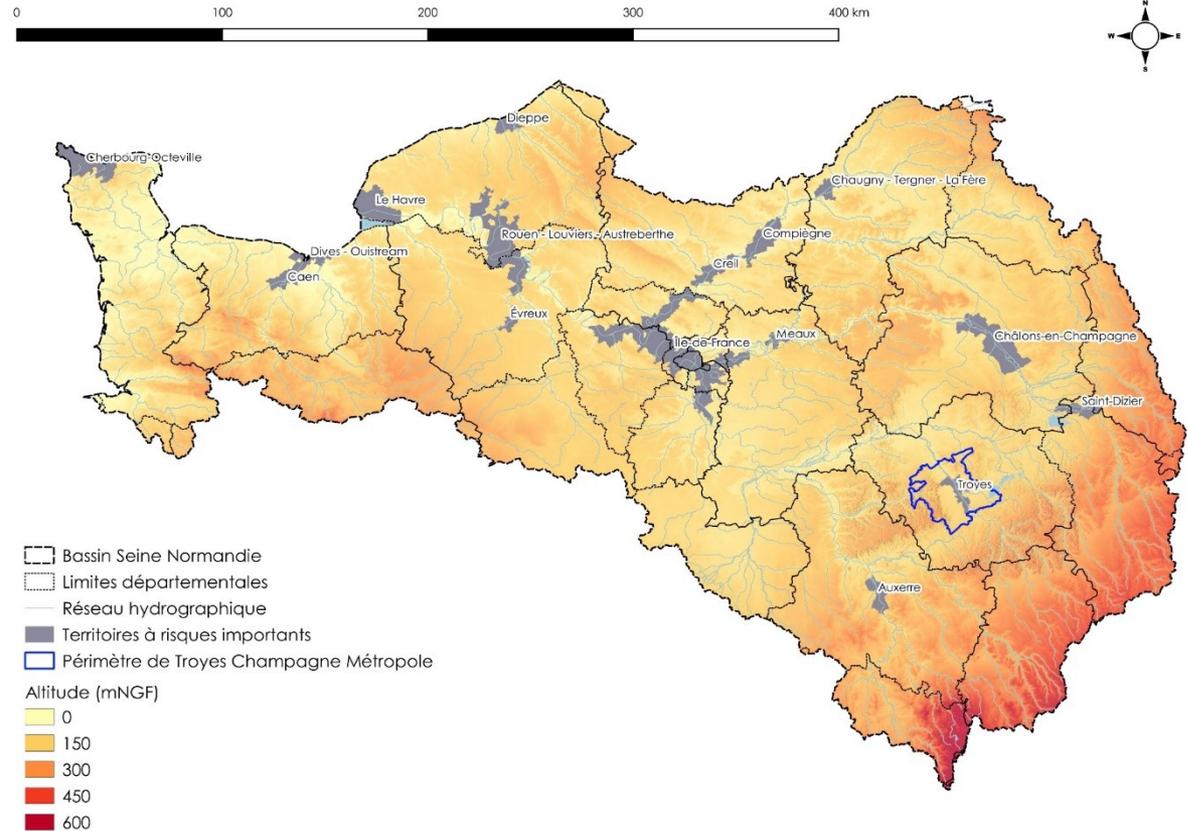
- **Les enjeux du partenariat**
 - Troyes Champagne Métropole
 - Les objectifs du partenariat
- **Le diagnostic**
 - Le bassin versant
 - Au niveau local
- **L'utilisation**
 - À court terme
 - À moyen terme

1. Les enjeux du partenariats

Les enjeux du partenariat

Troyes Champagne Métropole

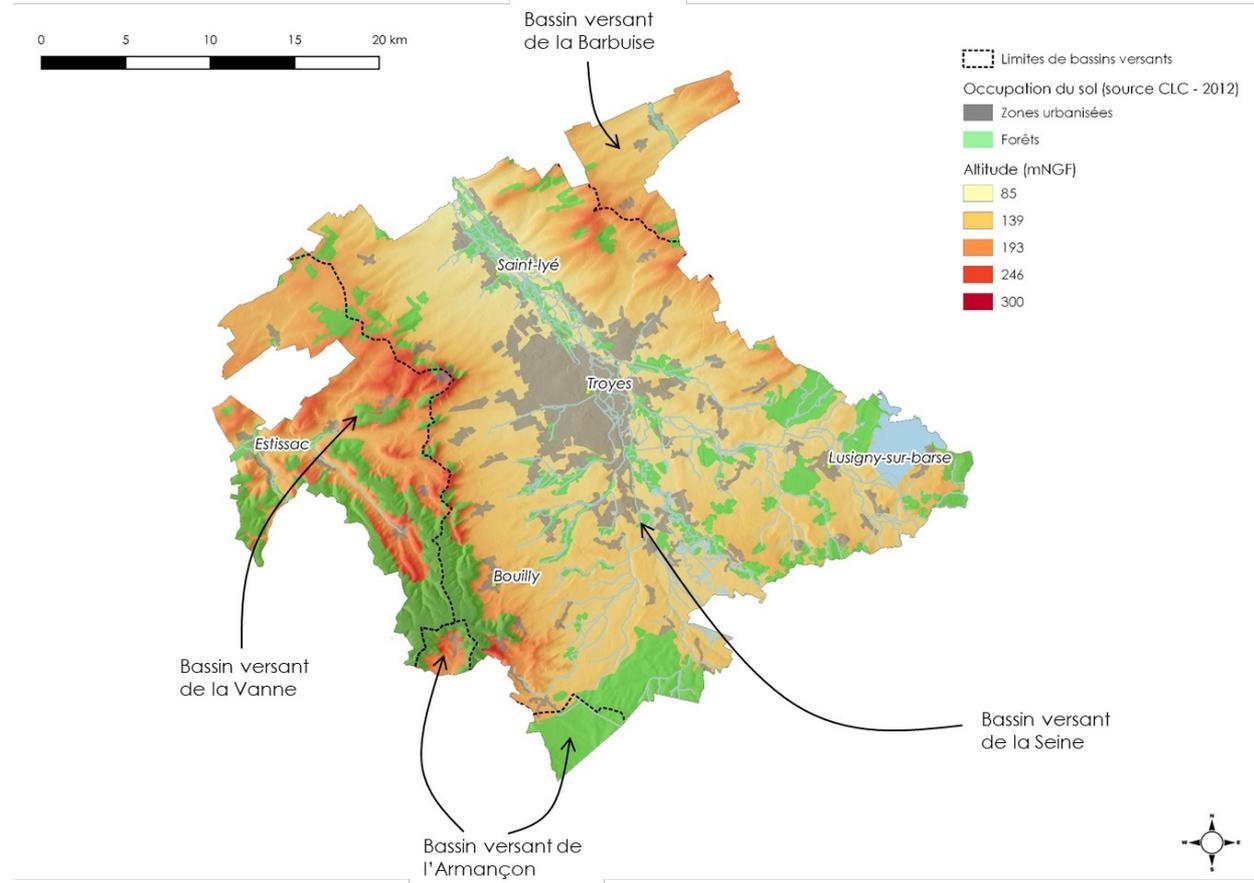
- À l'Est du bassin Seine Normandie
- Territoire à risque important
- Agglomération principale du bassin de la Seine supérieure



Les enjeux du partenariat

Troyes Champagne Métropole

- Création au 1^{er} janvier 2017
- 81 communes, 890 km², 170 000 habitants
- 3 unités hydrographiques (Seine supérieure mais aussi Aube et Yonne)
- 16 km de digues classées



Les enjeux du partenariat

Les objectifs du partenariat

- Nouveau périmètre de l'agglomération
- Nouvelle gouvernance de l'eau
- Nouvelle réglementation sur les ouvrages de protection

Trois volets :

1. La gouvernance au niveau du bassin versant (CEREMA)
2. L'articulation de la GEMAPI avec les autres compétences de l'agglomération (TCM)
3. La méthodologie pour la définition du système d'endiguement (CEREMA – INRAE)

Articulation bassin de vie/bassin versant

Articulation structurel/non structurel

2. Le diagnostic

Le diagnostic

Le diagnostic de bassin versant

- Recensement des démarches en cours ou en émergence
- Synthèse de la gouvernance de la GEMAPI
- Analyse de l'état des masses d'eau

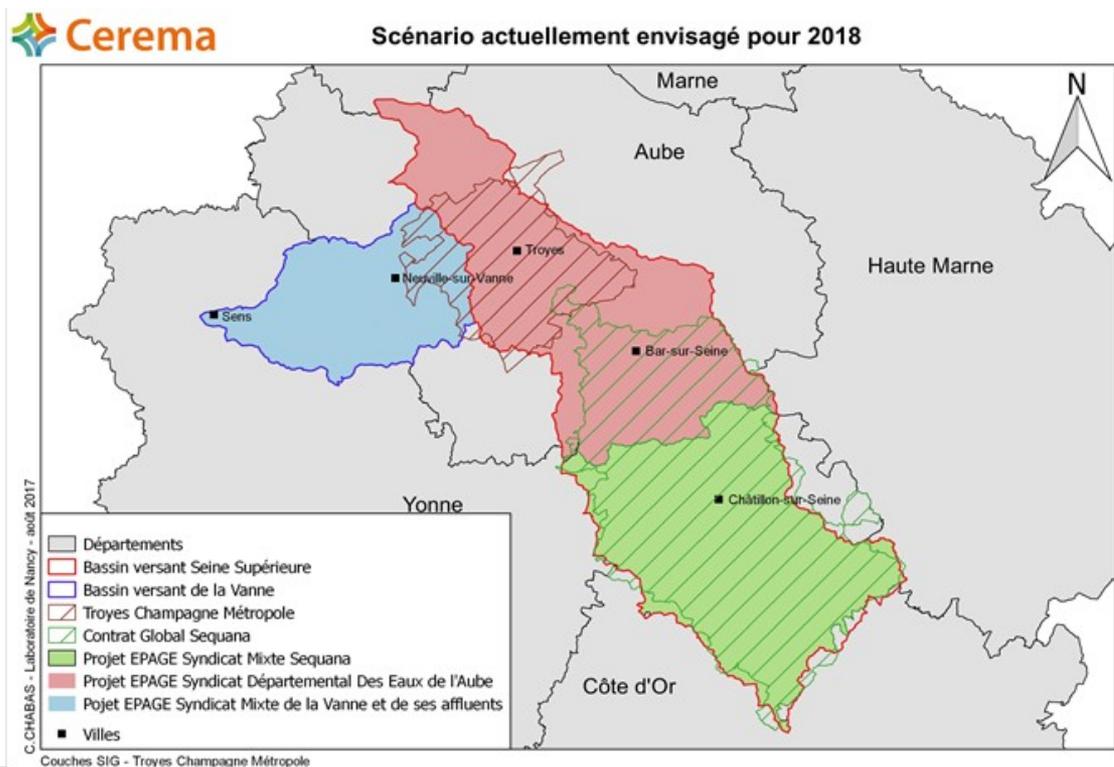
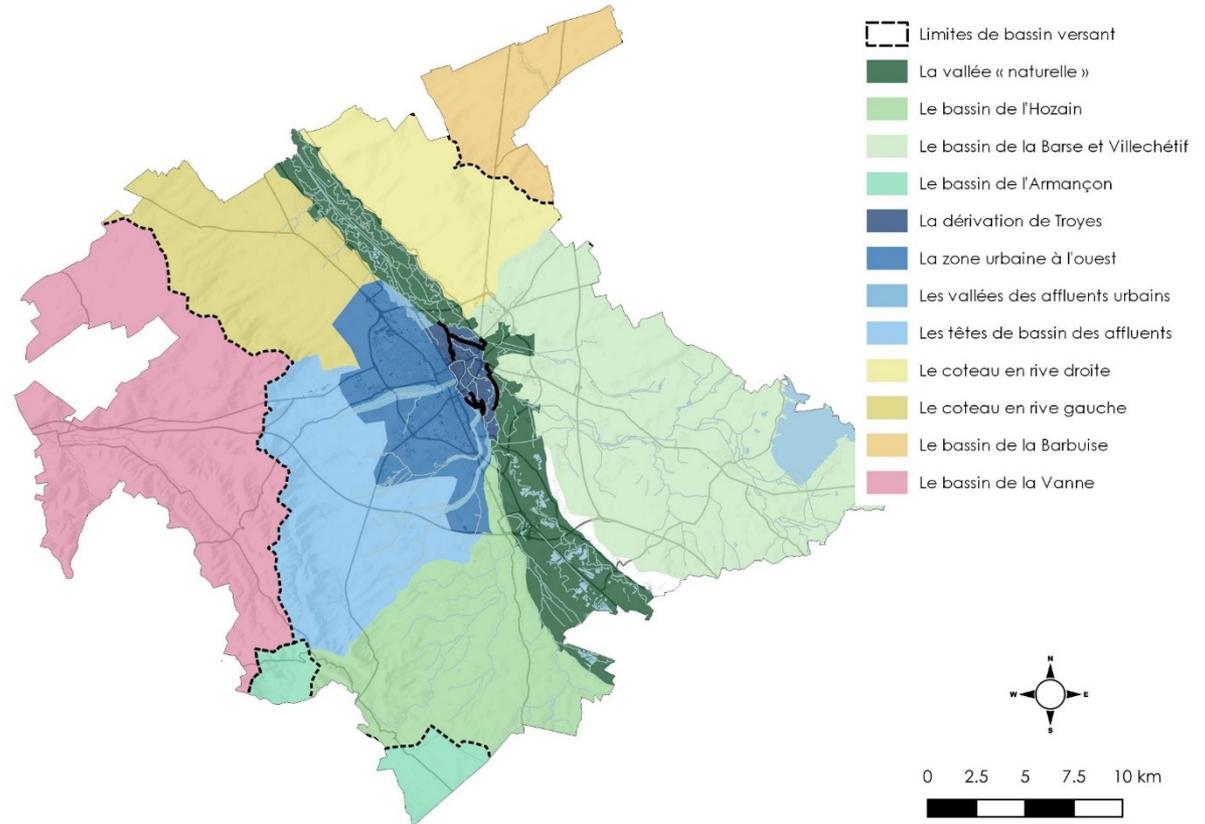


Figure 1: Scénario actuellement envisagé pour la prise de compétence GEMAPI pour le premier trimestre 2018

Le diagnostic

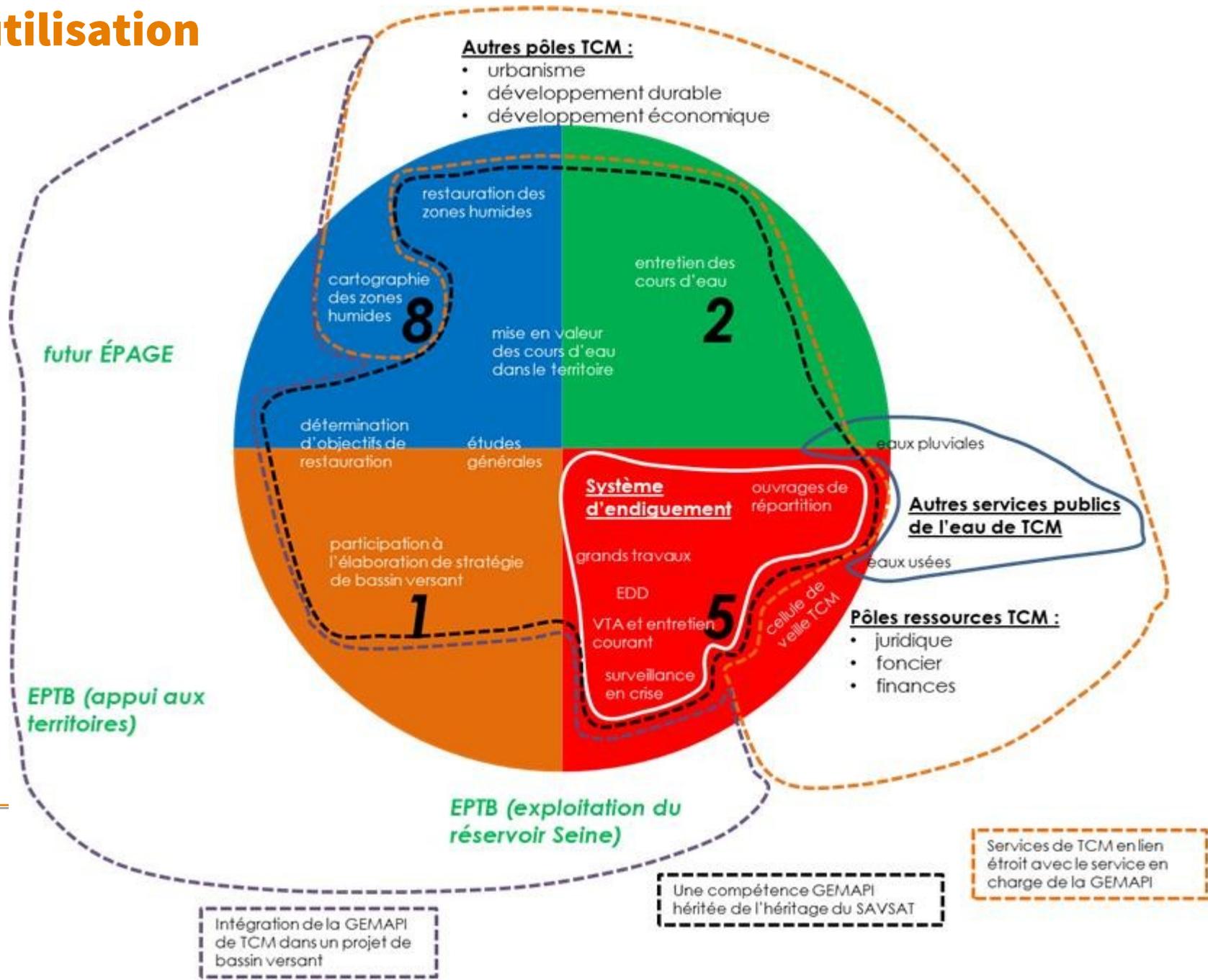
Le diagnostic de territoire

- Articulation autour des entités paysagères
- Utilisation des résultats du PAPI d'intention
- Intégration aux autres politiques locales



3. L'utilisation

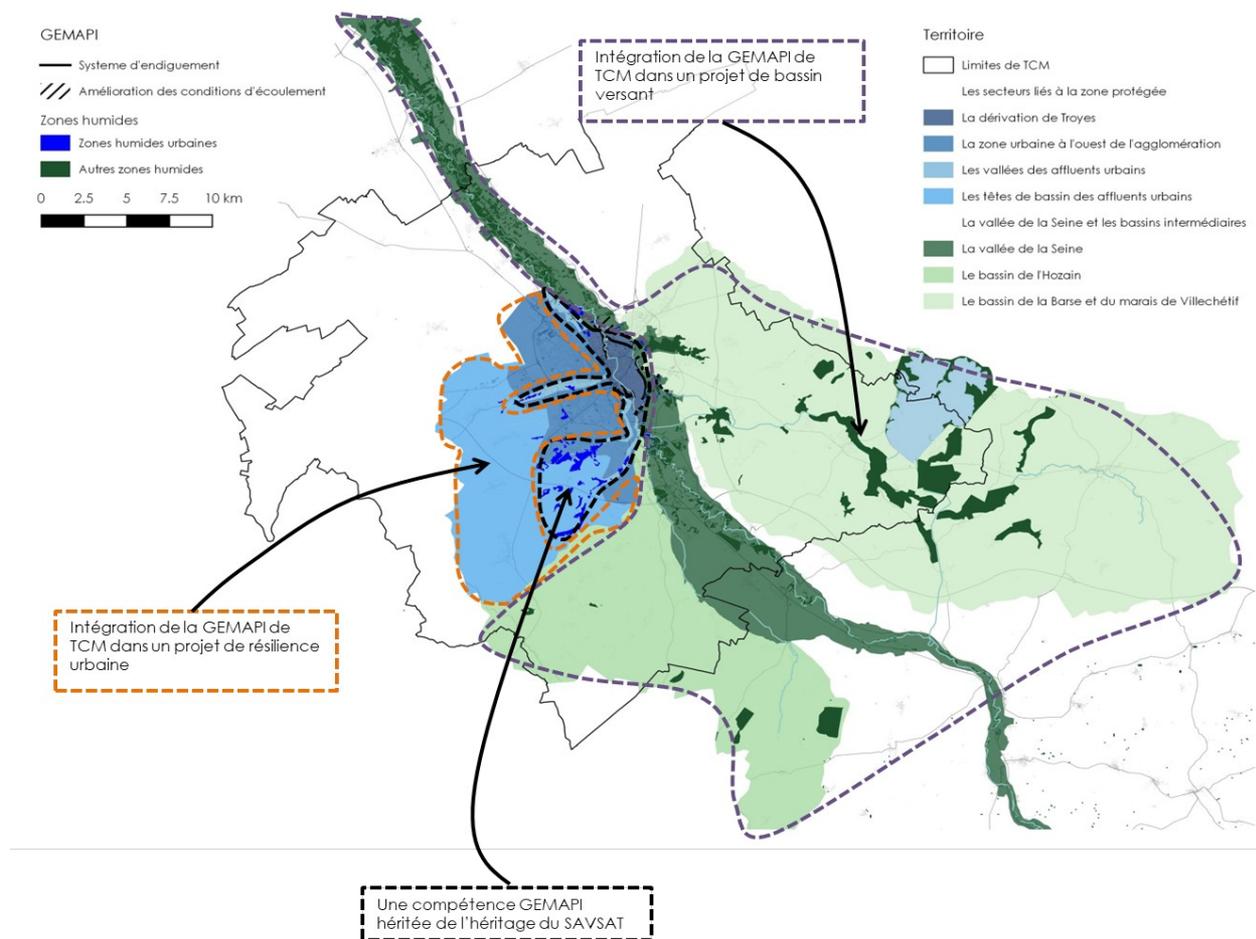
L'utilisation



L'utilisation

À court terme

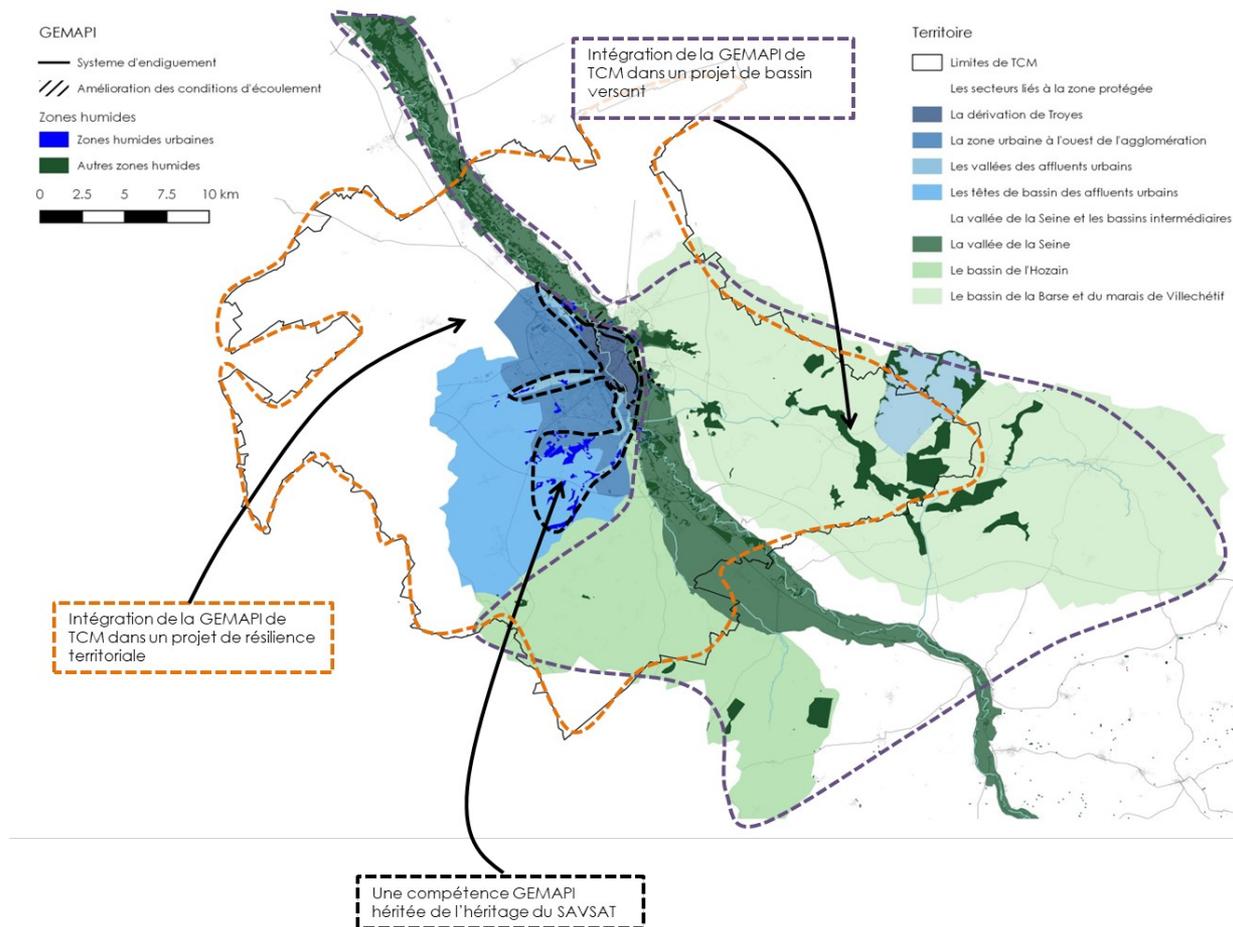
- Intégration de la GEMAPI et du système d'endiguement dans une démarche d'urbanisme résilient
- Intégration à une logique de bassin versant



L'utilisation

À moyen terme

- Extension à une démarche de territoire résilient



Merci

